

qui les composent, est strictement conforme à celle qui a cours depuis la Confédération et quand quelqu'un me dit que j'ai essayé de faire du chantage, je n'accepte pas qu'il s'exprime ainsi.

M. Drew: Monsieur le président, je reconnais que ces crédits supplémentaires ont été présentés exactement de la même manière que d'habitude. On les a présentés de manière à empêcher un examen suffisant.

Le très hon. M. Howe: Il a accusé le Gouvernement de mauvaise foi. Je vous demande si c'est parlementaire.

Des voix: Oh! Oh!

D'autres voix: Retirez ces paroles.

L'hon. M. Abbott: Onze heures!
(Le crédit est réservé.)

Rapport est fait de l'état de la question.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Abbott: Je suppose que la Chambre est prête à donner son consentement unanime à l'étude détaillée des crédits supplémentaires, lundi, jour normalement réservé aux mesures d'initiative parlementaire.

M. Drew: J'accepte volontiers, au nom des membres du parti conservateur de la Chambre, de procéder à cette étude lundi, car nous désirons faciliter l'adoption de ces crédits.

M. Macdonnell (Greenwood): Je crois qu'il est une chose que l'on devrait préciser, car elle ne l'a pas été, c'est...

Des voix: Règlement!

D'autres voix: Onze heures!

Le très hon. M. Howe: Comédiens! La séance est levée.

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député ne peut parler que si la Chambre y consent à l'unanimité. Il est onze heures.

M. Sinclair: Que votre chef établisse les prévisions budgétaires et vous verrez quel en est le total.

M. l'Orateur suppléant: Il est onze heures, la Chambre est ajournée jusqu'à lundi trois heures de l'après-midi.

M. Sinclair: Une erreur de 100 p. 100, c'est ce qui ressortirait des prévisions de George Drew.

(A onze heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

[L'hon. M. Abbott.]

Les crédits suivants ont été adoptés en comités des subsides:

AGRICULTURE

Service de la Production—

Hygiène vétérinaire—

563. Indemnités pour les animaux abattus et application de la Loi des épizooties, et indemnités supplémentaires conformément aux conditions stipulées dans la Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse—Crédit supplémentaire \$865,000.

564. Allocations aux organismes agricoles, selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire, \$5,000.

Services des marchés—

565. Subventions aux entrepôts frigorifiques et vertu de la Loi des installations frigorifiques et allocations selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire, \$11,222.

Services provisoires—

566. Aide, pierre à chaux agricole—Crédit supplémentaire, \$95,000.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Poste de radiodiffusion internationale, ondes courtes—

570. Entretien et exploitation—Crédit supplémentaire, \$124,950.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Division de l'immigration—

Service ambulancier et d'inspection au Canada—

571. Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire, \$329,300.

572. Montant requis pour étendre au 31 mars 1952 la période durant laquelle les paiements peuvent être faits aux Lignes aériennes Trans-Canada de la différence entre le prix du transport par avion et le prix le moins élevé du transport maritime de la classe dite touriste, à l'égard des immigrants que les Lignes aériennes Trans-Canada transporteront du Royaume-Uni au cours de la période ainsi prolongée—Crédit supplémentaire \$350,000.

Division des Affaires indiennes—

Éducation—Externats et pensionnats—

573. Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire, \$85,000.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et missions à l'étranger—

574. Administration centrale—Crédit supplémentaire, \$25,000.

575. Assistance aux citoyens canadiens dans le besoin à l'étranger et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses postes diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable)—Crédit supplémentaire, \$5,000.

576. Représentation canadienne aux conférences internationales—Crédit supplémentaire, \$40,000.

577. Réceptions officielles—Montant requis pour défrayer les dépenses du gouvernement canadien lors de la conférence de l'O.T.A.N. à Ottawa, \$19,000

B—GÉNÉRALITÉS

Services provisoires—

578. Contribution au Comité inter-gouvernemental provisoire pour le transport des immigrants venant d'Europe, \$50,100.

579. Don de blé comme contribution au soulagement de la famine en Grèce, \$825,000.

FINANCES

Service de la dette publique—

Frais afférents à la dette publique—

580. Commissions afférentes au paiement des intérêts de la dette publique, etc.—Crédit supplémentaire, \$32,000.